



# Commune de ROMBIES-et-MARCHIPONT

## COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 9 avril 2015

### FINANCES

➤ Le **budget 2015** a occupé une grande partie de la réunion du Conseil : il a finalement été approuvé par les élus. Il s'équilibre à 769 376,79 € en fonctionnement et 366 606,02 € en investissement avec un report de 65 341 € de l'excédent de fonctionnement 2014 sur l'investissement 2015.

Après une première baisse en 2014, la **Dotation Globale de Fonctionnement** (D.G.F.) de l'Etat pour 2015 est en **baisse de près de 16 %** par rapport à l'an dernier : cette très mauvaise nouvelle, inattendue, va imposer une rigueur accrue dans le budget de fonctionnement (d'où les réductions de subventions aux Associations, entre autres) et oblige la Municipalité à réduire aussi ses ambitions pour les projets communaux. Les travaux de rénovation des salles communales seront les seuls gros travaux envisagés cette année ; soutenus par des subventions attendues à hauteur de 17 000 €.

Cependant, et conformément aux promesses faites, les **taux des taxes communales** ne seront pas modifiés en 2015 :

*Taxe d'habitation : 14,80 % - Taxe sur le Foncier Bâti : 19,97 % - Taxe sur le Foncier non Bâti : 52,96 %*

**Mais si les dotations de l'Etat continuent à baisser, la Municipalité se verra dans l'obligation d'augmenter ces taux en 2016.**

➤ Au vu de ces chiffres, le Conseil envisage de **réaliser des économies**, par exemple en limitant les **illuminations** de la commune pendant la période des fêtes de fin d'année. Par ailleurs, la signature d'un nouveau **contrat de location des copieurs** va permettre de réduire le coût trimestriel de 400 €.

➤ Valenciennes Métropole reconduit sa dotation de 310 000 € aux communes de moins de 5 000 habitants pour **soutenir les investissements communaux** (F.S.I.C.) pour les 5 années à venir. Pour aider à la rénovation du centre-bourg, de l'église et des bâtiments remarquables, la Municipalité va solliciter également d'autres types d'aides auprès de la Communauté d'Agglomération et du Parc Naturel Scarpe-Escaut.

### ENVIRONNEMENT

#### Déchets verts

*La collecte 2015 des déchets verts commencera ce jeudi 16 avril, puis une semaine sur deux jusqu'au 12 novembre.*

*A noter : la collecte du jeudi de l'Ascension 14 mai est reportée au vendredi 15 mai.*



❖ Les derniers travaux de réparation du **bassin de rétention du Petit Val** étant terminés et sur la demande de la Société SOFIM, le Conseil accepte le déblocage des sommes séquestrées par la Caisse d'Epargne de Flandre qui garantissaient l'achèvement des travaux par l'aménageur. L'abonnement du compteur de la réserve Incendie sera repris par la Commune.

❖ La **rétrocession des espaces publics** du lotissement à notre commune ne pourra être effective qu'à la fin des travaux de raccordement au **réseau d'assainissement** (à la charge des particuliers) et à leur acceptation par Noréade. De même, quelques **murets de**

**protection des coffrets** gaz et électricité en brique sont encore en attente de réalisation pour pouvoir enfin inaugurer le Domaine du Petit Val...

❖ Notre **cadre de vie** s'anime... Des bancs ont été installés par nos employés communaux place de la Mairie, au cimetière et à Marchipont, en attendant le Petit Val. Des poubelles vont suivre ! Les parterres vont être recouverts de chanvre pour éviter les sarclages fréquents et préserver l'humidité.

❖ Depuis décembre 2013, les **déchets d'amiante** (tôles Eternit,...) ne sont plus acceptés dans les déchetteries. Des dépôts sauvages sont donc apparus dans les chemins. Valenciennes Métropole propose aux communes de passer un marché groupé pour la **collecte et le traitement** de ces dépôts sauvages et de bénéficier ainsi des meilleurs tarifs. Un accord de principe a été donné à Valenciennes Métropole.



❖ Dans le cadre de la **campagne 2015 de promotion du compostage**, des réunions d'information et de formation, animées par un guide composteur vont être organisées dans notre commune. Il sera alors possible de commander des composteurs à tarif préférentiel.

## URBANISME

◆ Sur la demande de la D.D.T.M., le Conseil a, à nouveau, délibéré sur la **Taxe d'Aménagement** relative aux abris de jardin et aux serres qui ne sera applicable qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2016. A cette date, toutes les **serres**, de même que les **abris de jardin de moins de 10 m<sup>2</sup>** soumis à déclaration préalable seront totalement exonérées de taxe. S'ils font plus de 10 m<sup>2</sup>, les abris seront taxés au taux normal de 3% dès le premier m<sup>2</sup>.

◆ Tous les établissements de la commune recevant du public (E.R.P.) et les installations ouvertes au public (I.O.P.) doivent être mis en **accessibilité aux personnes handicapées**. Pour les bâtiments publics, les communes doivent s'engager à réaliser ces travaux à brève échéance et fournir un **agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP)**. Valenciennes Métropole va prendre en charge la réalisation des Ad'AP pour ses 35 communes. A noter qu'à Rombies-et-Marchipont, il ne reste à terminer que l'accès à l'église de Rombies. L'accessibilité de tous les autres locaux publics a été réalisée au fur et à mesure des travaux.

◆ A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015, la D.D.T.M. n'instruira plus les **permis de construire** pour les communes. Valenciennes Métropole va recruter du personnel, assurer ces instructions au nom des maires et prendra en charge 2/3 du coût du service. Pour notre commune, le coût (lié au nombre de dossiers à traiter) est estimé à 550 € par an. Les **déclarations préalables** continueront à être instruites en Mairie.

◆ Le Conseil a pris connaissance des procédures et du calendrier du passage au **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.I.)** qui va remplacer le Plan d'Occupation des Sols avant 2019 et sera pris en charge financièrement par la Communauté d'Agglomération.



## CULTURE et LOISIRS



★ La commune organise un **voyage à Mons 2015** (exposition Van Gogh et visite de la ville) le

**jeudi de l'Ascension  
14 mai.**

Départ : 9 h – Retour vers 18 h 30. Coût : 18 € pour les visites guidées. Repas facultatif : 26 €.

Voyage en car (7,50 €) s'il y a au moins 40 personnes, sinon en co-voiturage (avec participation aux frais). **Réservations** avec règlement en Mairie **avant le 15 avril dernier délai. Urgent !**



★ Après sa prestation du 11 avril à la médiathèque, très appréciée, l'Harmonie Communale offre un **concert de printemps jazzy** le **samedi 18 avril à 18 heures** à l'église Saint Rémy de Rombies.

★ Le **Centre de Loisirs municipal** aura lieu du **27 avril au 7 mai**. Inscriptions avec règlement en Mairie. Il reste quelques places, en particulier pour les moyens et les grands.

★ Nos jeunes de la garderie périscolaire emmenés par Noémie ont participé au **concours de masques** « Carnaval 2015 » du magasin Picwic. Ils sont arrivés **2<sup>ème</sup> dans la catégorie 8/10 ans** et Raphaël LECERF s'est vu attribuer le titre d'**artiste en herbe** ! Avec toutes nos félicitations pour ce succès.

## DIVERS

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) réalise dans les prochains mois deux **enquêtes statistiques** : l'une sur la **formation et la qualification professionnelle**, l'autre sur la **santé et les conditions de vie des seniors**. Si vous êtes sélectionné, et prévenu par courrier du passage des enquêteurs, munis d'une carte officielle, merci de leur réserver le meilleur accueil.



Vu par nous, Maire de Rombies-et-Marchipont,  
pour être affiché et pour être diffusé auprès de  
la population le 13 avril 2015.

Le Maire,

**Consultez votre site Internet**  
**[www.rombiesetmarchipont.com](http://www.rombiesetmarchipont.com)**  
**Des nouvelles, des conseils et des archives**  
**24 heures sur 24 !**